

CPPNI 14 AVRIL 2022

- **Force Ouvrière demande et obtient la réouverture des négociations pour la revalorisation des salaires minima conventionnels. Celles-ci auront lieu lors de la CCPNI du 29 juin.**

Vu l'inflation et l'augmentation du coût de l'énergie, la Fédération a adressé à toutes les branches de son périmètre une demande de réouverture de négociation pour la revalorisation des minima conventionnels. Toutes les organisations syndicales ont soutenu cette demande que la délégation FO a présenté à l'ouverture de la réunion tenue à France Chimie. La chambre patronale a répondu favorablement après une courte suspension de séance.

- **Négociation sur l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'industrie de la chimie**

L'accord de 2011 n'avait pas été signé par FO car il faisait disparaître certaines dispositions protectrices.

Pour rappel, le 2ème alinéa de l'article 30-2 de l'accord du 20 mai 1992 et supprimé par l'article 11 de l'accord de 2011 faisait bénéficier du maintien des appointements, de l'ancienneté, des primes et du coefficient de l'emploi précédent pour les salariés dont le handicap résultait d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle.

Comme nous l'avons fait alors, et pas par idéologie, la délégation FO a d'emblée demandé que cet « oubli » soit réparé.

FO a également demandé que l'accord à venir ne puisse être dérogé en entreprise. En effet, bon nombre d'entreprises cherchent à avoir des accords agréés afin de mettre la main sur la contribution à verser à l'agefiph en cas de non-respect de l'obligation d'emploi d'un taux minima d'emploi de salariés en situation de handicap.

L'ensemble des autres revendications n'a pas pu être présentée étant donné que la chambre patronale a mis fin à la réunion à 14 heures n'ayant pas de mandat pour maintenir à minima toutes les dispositions de l'accord de 2011.

Force Ouvrière demandera en tout état de cause de poursuivre les négociations à ce sujet, comme nous demanderons de ré ouvrir les négociations sur les conditions de travail, la santé et la sécurité.